

FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance du 10 juillet 2024

Activités sociales et culturelles

Préparez-vous pour un été en forme Olympique !

Durant toute cette période estivale, votre CSEE restera ouvert* et vos prestations pour l'année 2024 seront accessibles sur le site du CSE.

A noter dans votre agenda :

- 1er juillet : ouverture des réservations pour vos « C’KDO de Noël » et « Premier Pas Lecture »
- 20 août : ouverture des catalogues « Vacances enfants Toussaint et Noël 2024 »
- 26 août : début de la prestation « Aide à la Rentrée Scolaire 2024/2025 »

En parallèle, vous continuerez à bénéficier de vos prestations habituelles : « Pack Culture et Vacances » avec possibilité de remboursement sur facture, « C’KDO naissance », « PAS** enfance », « PAS handicap », « aide au brevet d’aptitude aux fonctions d’animateur BAFA » et « CESU ».

N'hésitez pas à consulter votre site CSEE pour profiter pleinement de tous vos avantages !

*Merci de noter que du 26 juillet au 11 août inclus, l'accueil du CSE sera fera exclusivement par téléphone ou e-mail. La médiathèque sera fermée.

**Prestations d'action sociale

(plus d'infos dans documents)

Activités sociales et culturelles

Préparez-vous pour un été en France Olympique !
 Durant toute cette période estivale, votre CSEE restera ouvert* et vos prestations pour l'année 2024 seront accessibles sur le site du CSE.

- A noter dans votre agenda :
- 11 juillet : ouverture des observations pour vos « CRDO de Mai » et « Premier Pas Lecture »
 - 28 août : ouverture des collèges « Vacances enfants Travaillé et Mai 2024 »
 - 28 août : début de la prestation « Aide à la Restitue Sociale 2023/2024 »
- En parallèle, nous continuerons à travailler de vos prestations habituelles : « Fierté Culture et Vacances » avec possibilité de remboursement sur factures, « CRDO vacances », « PAS** enfance », « PAS handicap », « aide au développement des fonctions d'animateur BAPFA » et « CSEU ».
- *N'hésitez pas à consulter votre site CSEE pour profiter pleinement de tous vos avantages !
- **Niveau de référence de 19 euros au 11 août 2024. Le montant du CRDO sera communiqué ultérieurement par votre CSEE.

Site Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (HSCT) 2023

Ce rapport, obligatoire, est rédigé en deux exemplaires par Orange, l'un étant remis au CSEE et l'autre étant conservé par l'entreprise et mis à disposition de l'inspecteur du travail, du médecin-inspecteur du travail et des agents des services de prévention des Caisses d'Assurance Maladie et de la Santé Au Travail (CSRSAT).

À la suite de son analyse, les élus du CSEE constatent une diminution des accidents dans les secteurs des Achats et de la France Performance¹, avec des taux respectifs de 15,0% et 5,0%, accompagnés d'une formation des salariés C, D et E de la part de l'entreprise de prévention pour les femmes aux niveaux P et D. De plus, la diminution du nombre de présentés et leur charge de travail croissante suscitent de vives inquiétudes au sein de la CFDT. Durant nos accidents de travail, ils sont en hausse, en particulier dans le domaine de la Finance. La CFDT mène à ce titre une campagne de sensibilisation et de prévention, ainsi que la formation des managers à la déclaration des accidents.

- Par ailleurs, dans le but d'insérer un dialogue social efficace, la CFDT demande à l'entreprise :
1. La mise à disposition des informations concernant la réglementation mise en place à la suite du projet TCM 1
 2. La mise à disposition de l'indicateur de « dette organisationnelle », avec ses analyses et ses plans d'action
 3. La communication à l'ensemble des salariés des opportunités de formation disponibles en lien avec la santé, la sécurité et le bien-être au travail.

La CFDT déplore l'absence de présentation des résultats de l'annexe 2023 à l'ensemble des salariés et demande que cette communication soit effectuée afin d'expliquer les salariés dans le plan d'action.

Site d'activités 2023 de la gestion préventive de la restauration

La CFDT, soucieuse des intérêts de tous, poursuit ses investigations pour garantir la meilleure offre de restauration d'entreprise. Celle-ci se caractérise par la proximité des restaurants, la qualité des repas (incluant des produits bio, locaux, en circuits courts et respectant les normes d'hygiène), des prix abordables, ainsi que la disponibilité de sites restaurant pendant le télétravail. En 2023, les résultats ont été une nouvelle fois probants : la restauration collective a servi plus de 2 millions de repas et distribué plus de 3 millions de litres restaurant.

Documents
[FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance du 10 juillet 2024](#)